

REUNION DE TRAVAIL à MUTZIG
du 10 novembre 2012

Ont assisté à la réunion : voir liste des présents (membres et invités)

Mot d'accueil

Le Président M. JAEGER a salué les 27 personnes présentes, dont plusieurs invités, informés par le truchement des Echos d'Alsace.

Compte-rendu rapide

M. JAEGER a fait une présentation rapide de l'association, fondée sur le bénévolat, expliquant son rôle, ses objectifs et qui reste ouverte à de nouveaux membres.

Il a ensuite évoqué la mise en place d'un comité restreint qui propose bénévolement une assistance méthodologique aux porteurs de projets, leur permettant de présenter un prototype de leur invention pour examen et conseils, avant un éventuel dépôt de brevet, tout en garantissant une totale confidentialité.

M. Jaeger prodigue également les conseils suivants :

- un brevet basé sur une idée ou un concept n'a pas de grande valeur ;
- le dépôt d'une enveloppe Soleau donne un droit de priorité pendant 5 ans (un fascicule d'explication sur cette procédure est disponible à l'INPI)
- un conseil important : garder le projet confidentiel avant le dépôt de brevet ;
- l'INPI peut proposer une aide à la rédaction de brevet ; les Conseils en brevet sont à consulter avec discernement ;
- après dépôt du brevet, il est judicieux de se mettre immédiatement à la recherche d'un distributeur qui s'occupera aussi de la fabrication ; (éviter de s'adresser au 1^{er} constructeur mais plutôt à ses concurrents) ;
- après dépôt du brevet, ne jamais remettre de copie à quiconque dans l'intervalle des 18 mois ; l'interlocuteur doit se contenter d'un descriptif ;
- on peut retirer un brevet déposé dans l'intervalle des 18 mois, avec le risque cependant de se faire doubler ; le rapport de recherche n'influe pas sur le retrait ;
- si le rapport de recherche qui est délivré au bout de 9 mois est défavorable (comportant beaucoup de « x ») il est préférable de retirer le brevet et d'en déposer un nouveau ;
- il est possible de faire soi-même ses recherches d'antériorité sur internet ;
- si l'on trouve des brevets approchants, on peut conseiller de les photocopier pour éviter ces fameux « x » ;

Les salons

Il existe les salons destinés aux professionnels et les salons réservés en priorité aux inventeurs indépendants : Chalons, Mougins, Jonquières, Paris, Nuremberg, Genève ...

- les salons professionnels permettent de rencontrer des producteurs et des distributeurs ;
- éviter de présenter un prototype dans un salon d'inventeurs, sauf si le produit est déjà commercialisable ;
- la programmation des salons se retrouve dans l'hebdomadaire « Usine nouvelle » ;
- Le salon de Jonquières (près d'Orange), fête son 30^{ème} anniversaire en 2013, le 3ème week-end d'octobre ; on y invite les exposants à présenter leurs nouveautés ou des produits du passé. Il est envisagé un stand commun pour l'AIFA qui par ailleurs peut faire un geste aux intéressés de l'ordre de 200,- € ;

Informations de la FNAFI

- l'INPI demande aux associations de filtrer les demandes de brevet, parfois trop fantasques ;
- la France aurait une mauvaise renommée en raison de ces demandes farfelues ;
- l'INPI favoriserait les grands groupes au détriment des inventeurs indépendants ;
- où l'on parle de crédits à l'innovation ;
- un brevet communautaire serait prévu pour 2014

Prototypage

Le jeudi 15 novembre 2012 le Lycée du Haut-Barr à Saverne organise une journée portes-ouvertes destinée aux inventeurs et aux petites entreprises pour leur proposer l'étude et la fabrication de prototypes. Inconvénients reconnus : les délais peuvent atteindre 2 ans et la confidentialité n'est pas assurée.

Bibliographie

- « Management de l'innovation » : 36,00 €
- « Recherche d'antériorité » : 29,00 €
- « L'inventeur et le monde de l'entreprise » document de Dominique Delobel remis aux personnes présentes ;
- « L'innovation au cœur de la ré-industrialisation » proposé par M. Robert-Pomillon, également disponible sur le site www.breese.blogs.com

Divers

M. Michel présente quelques-unes de ses inventions concernant des anti-vols pour bicyclette dont son « Lockn'Roll » de Zéfal ;

M. Germain Cromer présente ses « tookes » une sardine de tente avec sa protection et le cheminement de son parcours ainsi que sa participation à l'émission M6